

NOTE CONCEPTUELLE DE PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DE LA FILIERE RIZ

A. Contexte stratégique du Projet et Engagement du Gouvernement et ses partenaires financiers dans le cadre des efforts pour le développement rizicole.

Cette troisième version de la SNDR ambitionne d'atteindre la vision « Madagascar en 2030, grenier à riz et modèle de développement rizicole durable pour l'Afrique sub-saharienne ». Cette vision se décline en deux objectifs principaux qui sont l'atteinte de l'autosuffisance rizicole en 2024 et l'exportation à partir de 2027.

La filière riz revêt un caractère stratégique pour Madagascar en raison de son importance dans l'alimentation de sa population. En effet, les statistiques montrent que les Malagasy consomment en moyenne 110 kg de riz par an par habitant (INSTAT, 2022). De plus, cette filière représente 40 % du PIB du secteur agricole, ce qui équivaut à 27 % du PIB total du pays (RGPH3, 2018). La population agricole du pays, qui constitue près de 80 % de la population active totale, est principalement composée de riziculteurs.

Malgré son potentiel de développement, avec des terrains aménageables disponibles, la filière riz n'a pas encore réussi à contribuer efficacement au développement économique du pays. Le rendement national reste inférieur à la moitié de son potentiel

A part les problèmes liés aux ressources de mise en œuvre, aussi bien humaines et matérielles que financières, ceux d'institutionnels et organisationnels présentent un manque de coordination dans son ensemble entre le niveau central et régional.

Favorisé par l'absence de communication cohérente au niveau du système rizicole, les efforts de tous les acteurs vont en défaveur de l'intérêt général du système rizicole d'où la nécessité de combler ce maillon manquant à la fois verticale entre le central et régional et horizontal entre les acteurs de la filière riz..

B. Justifications

Le projet d'appui à la gouvernance de la filière riz est justifié pour développer un système d'information de proximité, favoriser une bonne gouvernance locale de la filière en vue d'améliorer la confiance des parties prenantes, leurs mobilisation et leurs engagements dans la mise en œuvre de la SNDR III et les schémas régional de développement rizicole SRDR.

Il est prévu dans ce projet les trois grandes actions suivantes : la mise en place et l'opérationnalisation des Offices Régionaux du Riz ; la mise en place et l'opérationnalisation des FRERHA régionales ; le renforcement de la Structure de Conseil et d'Orientation de la mise en œuvre de cette stratégie SNDR 3 par la Plateforme Nationale et Régionale Filière Riz.

C. Zones d'intervention potentielles et Groupes cibles

La Gouvernance de la filière riz concerne toutes les régions de Madagascar mais puisque chaque région diffère selon leur potentiel en termes de superficie rizicole et de l'existence des projets en cours, certaines activités principales des offices peuvent être démarrées en priorités comme la mise en place des Fonds de Remise en Etat et d'Entretiens des Réseaux Hydroagricoles FRERHA. Ce sont les cas des régions de Sofia, Alaotra Mangoro, Sava, Diana, Menabe, Melaky et Atsimo Andrefana.

Les groupes cibles, bénéficiaires directe du projet sont les acteurs de la filière riz : des producteurs, des chercheurs, des transformateurs, des transporteurs, collecteurs, commerçants, des importateurs/exportateurs, des organismes d'appui technique, des organismes d'appui financier, de l'administration et indirectement les consommateurs.

D. Objectifs Principaux du Projet

– Objectif Global.

Le projet a comme objectif global de contribuer à restaurer la confiance nécessaire entre les parties prenantes impliquées dans la filière riz en vue d'accroître leur participation et appropriation dans la mise en œuvre de la Stratégie

– Objectifs Spécifiques :

Pour atteindre l'objectif global du projet, trois (3) sous objectifs sont définis :

- **Sous Objectif 1 (OS1) :** Promouvoir le principe de subsidiarité dans la mise œuvre de la SNDR 3.

Les résultats attendus sont que les Offices Régionaux du Développement Rizicole Riz (ORDR) sont mis en place et fonctionnels ainsi que la Plateforme Régionale Riz est mise en place et opérationnelle tant au national que régional.

- **Sous Objectif 2 (OS2) :** Faciliter l'organisation et l'implication des acteurs de la chaîne de valeurs riz dans la mise en œuvre de la SNDR 3.

Trois (3) résultats sont ainsi attendus à savoir que les acteurs de CVR sont informés et/ou sensibilisés sur les enjeux de la SNDR3 ; la SRDR est mise en œuvre et la base de donnée sur la filière riz est disponible et exploitable permettant ainsi le suivi et l'évaluation participatif de la SRDR.

- **Sous Objectif 3 (OS3) :** Rendre plus efficient les investissements publics notamment ceux relatif aux aménagements des infrastructures hydroagricoles.

Le premier résultat réside sur que le FRERHA est mise en place et opérationnel et le deuxième est que la REGEPP est fonctionnelle pour les AUE.

E. Description des Composantes, Résultats et Activités

Pour atteindre les objectifs du projet, ils sont scindés en trois (3) composantes :

- **Composante 1 :** Promouvoir le principe de subsidiarité dans la mise œuvre de la SNDR 3.
- **Composante 2 :** Faciliter l'organisation et l'implication des acteurs de la chaîne de valeurs riz dans la mise en œuvre de la SNDR 3
- **Composante 3 :** Rendre plus efficient les investissements publics notamment ceux relatif aux aménagements des infrastructures hydroagricoles des périmètres partenaires

Le tableau suivant montre les résultats respectifs de ces composantes ainsi que les activités respectives y afférentes.

COMPOSANTES	RESULTATS	ACTIVITES
Composante 1 : Promouvoir le principe de subsidiarité dans la mise œuvre de la SNDR 3.	1.1-Les Offices Régionaux du Développement du Riz (ORDR) sont mis en place et fonctionnels ;	-Plaidoyer la mise en place de l'ORDR auprès des acteurs -Officialiser la mise en place de l'ORDR -Faciliter l'élaboration des cadres juridiques et réglementaires sur la filière riz dans les régions
	1.2-La Plateforme Régionale Riz est mise en place et opérationnelle tant au national que régional.	-Mettre en place les organes constitutifs de la PNC-Riz (Conseil d'Administration national, Secrétariat exécutif national et régional,)

Composante 2 : Faciliter l'organisation et l'implication des acteurs de la chaîne de valeurs riz dans la mise en œuvre de la SNDR 3	2.1- La SRDR est mise en œuvre	-Préparer, valider, rédiger le document SRDR
	2.2- Le suivi et l'évaluation participatif de la SRDR est effectif.	-Constituer la Base de données et des documents sur la filière riz et les diffuser
Composante 3 : Rendre plus efficient les investissements publics notamment ceux relatif aux aménagements des infrastructures hydroagricoles des périmètres partenaires.	3.1- Le FRERHA est mise en place et opérationnel	-Etablir la liste des périmètres partenaires -Planifier la gestion technique des ouvrages stratégiques par la mise en place des FRERHA -Remettre en en état et entretenir les ouvrages stratégiques par la mise en place des FRERHA
	3.2- La REGEPP est fonctionnelle pour les AUE.	- Appuyer les AUE dans leur autonomie de gestion, production durable et intégration dans la filière

F. Coûts et Financements

Le montant du projet pour 5 ans se chiffre à **22 895 750 000 Ariary** soit **5 081 000 \$** avec la contribution du projet PADAP pour le financement de recensement des périmètres dans les 7 régions à hauteur de 700 000 000 Ariary le projet coûtera **22 195750 000 Ar** soit **4 926 000 \$**.

Le financement peut être issu d'une affectation budgétaire par des ressources propres internes ou d'un appui institutionnel venant des bailleurs de fonds au niveau du MINAE ou directement à chaque région concernée.

Les régions concernées sont également sollicitées car presque toutes les grandes rubriques du projet se réalisent au niveau de la région.

La contribution des divers projets au sein du MINAE est également souhaitée.

G. Stratégie de Mise en œuvre du Projet

Puisqu'il s'agit ici d'un projet de Gouvernance donc, il revient au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et les régions de mener ce projet.

En effet, pendant les 5 ans du projet, 23 ORDR, 23 PRC –Riz et 7 FRERHA sont installés et fonctionnels.

Il s'agit de créer surtout ces structures au niveau régional, c'est une décision politique.

Au niveau de la Direction Générale de l'Agriculture, le budget indiqué dans le cout correspondant à ces activités doit être affecté pour réaliser toutes les sensibilisations nécessaires, les échanges et le suivi.

Au niveau de la région également, le budget indiqué ci-dessous permet de réaliser l'investissement nécessaire pour la création de la logistique et le fonctionnement de l'ORDR

A cet effet, l'ORDR doit figurer dans l'organigramme de la région soit au niveau de la direction régional en charge du développement, soit une entité indépendante selon le choix de la région.

H. Organisation et gestion

Etant un projet institutionnel, l'organisation peut être le suivant :

Pour les ORDR : C'est à chacune des 23 régions de les réaliser avec l'appui du Ministère par l'intermédiaire de la DGA. Chaque entité dispose son budget pour réaliser les activités.

Pour les PCN et PCR –Riz, un transfert de budget peut leur être accordé soit par le Ministère soit sous forme d'appui institutionnel des projets.

Pour les FRERHA au niveau des 7 régions, nous proposons la réparation des projets qui pourraient les appuyer à leur mise en place :

Régions	Projets	Partenaire technique et Financiers
SOFIA	Riz Plus	Banque Mondiale
ALAOTRA MANGORO	Riz Plus	Banque Mondiale
SAVA	PADAP / FSRP	Banque Mondiale
DIANA	AFAFI NORD	Union Européenne
MENABE	Futur PROJERMO	Banque Africaine de Développement
MELAKY	AD2M	FIDA
ATSIMO ANDREFANA	PEBM	Banque Africaine de Développement

I. Suivi-Evaluation

LA DPSE au niveau du MINAE se chargera du suivi évaluation de ce projet.

J. Risques

Risques	Niveau d'appréciation	Mitigation
Changement Politique	Moyen	La stratégie doit être diffusée le plus possible pour être connu par plus grand nombre de personne
Appropriation par la région	Fort	Ceci va de pair avec la décentralisation effective. La sortie du PNDDE favorisera cette appropriation
Absence de financement	Fort	Le grand effort doit être fait de la part Malagasy en augmentant la part de l'agriculture dans le budget national. Les PTF seront sollicités

K. Fiche de Projet

Cette fiche sera présentée une fois que la répartition entre le MINAE et les Régions est définie

(i) Fiche Synoptique

Intitulé :

Maître d'ouvrage :

Maître d'œuvre :

Localisation :

Durée :

Budget Total :

Source de financement :

Objectif général

Objectifs spécifiques

Résultats attendus:

Risques majeurs et action de mitigation

FORMAT DE CADRE LOGIQUE

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
1. OBJECTIF GLOBAL			
Contribuer à restaurer la confiance nécessaire entre les parties prenantes impliquées dans la filière riz en vue d'accroître leur participation et appropriation dans la mise en œuvre de la Stratégie	Autosuffisance rizicole atteinte ; 0 importation	Douane	
2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES			
1. Promouvoir le principe de subsidiarité dans la mise œuvre de la SNDR 3	• 23 ORDR et 23 PRC-RIZ mis en place	• Rapports des régions concernées	• Changement de politique
2. Faciliter l'organisation et l'implication des acteurs de la chaîne de valeurs riz dans la mise en œuvre de la SNDR 3	• 23 SRDR approuvés et suivi d'une manière participative	• Rapports des régions concernées	
3. Rendre plus efficient les investissements relatifs aux aménagements et entretien des infrastructures hydroagricoles.	• 7 FRERHA mis en place	• Rapports des régions concernées	
3. RÉSULTATS			
Composante 1: Promouvoir le principe de subsidiarité dans la mise œuvre de la SNDR 3			
1.1-Les Offices Régionaux du Développement du Riz (ORDR) sont mis en place et fonctionnels ;	• 23 actes règlementaires régionaux prononcés	• Rapports des régions concernées	• Appropriation par la Région
1.2-La Plateforme Régionale Riz est mise en place et opérationnelle tant au national que régional.	• 23 PRC-RIZ prononcés	• Rapports des régions concernées	
Composante 2: Faciliter l'organisation et l'implication des acteurs de la chaîne de valeurs riz dans la mise en œuvre de la SNDR 3			
2.1- La SRDR est mise en œuvre	• 23 SRDR produits	• Rapports des régions concernées	• Appropriation par la Région
2.2- Le suivi et l'évaluation participatif de la SRDR est effectif.	• 23 annuaires régionaux sur la filière riz publié chaque année	• Rapports des régions concernées	
Composante 3: Rendre plus efficient les investissements relatif aux aménagements des infrastructures hydroagricoles			
3.1- Le FRERHA est mise en place et opérationnel	• 7 FRERHA constitués	• Rapports des régions concernées	• Absence de financement

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
3.2- La REGEPP est fonctionnelle pour les AUE.	Frais d'entretien recouvré à 100% des prévisions	Rapport DRAE	

ACTIVITES	INDICATEURS	Affectation de budget et responsabilité	Coûts annuel en MGA 10 ³
1.1 ORDR opérationnelle: - Diffusion des documents de la strategies SNDR III au niveau de la region et les différents services deconcentrés au niveau des regions - Lobbying des acteurs de la filière sur les avantages de l'ORDR pour la filière riz auprès de la region - La forme de l'Office ORDR au niveau de la region est définie (direction ou service au sein de la DIDR) - Un acte reglementaire est proposé par région - La logistique du bureau pour les 3 fonctions essentielles (Base de donnée de la filiere, gestion des ouvrages strategiques, cadre reglemenataire) de l'ORDR est prêt avec un équipement informatique - L'office facilite l'adoption des reglements et interviennent auprès de l'entité judiciaire pour acclerer les traitements des dossiers touchant la filiere	• 500 exemplaires de la stratégie SNDR III distribués dans toutes les régions • 2 rencontres entre les acteurs de la filière et le Gouverneur et son équipe • Un bureau de l'ORDR est aménagé dans les locaux de chaque région • 23 actes règlementaires de constitution des ORDR adoptés • 3 Salles, 3 matériels de bureau, 3 kits de matériels informatiques • Délai de traitement de dossier ne dépassant pas le 3 mois	Fourniture et service DGA Transport et mission DGA Investissement Région (REG) Fonctionnement REG Investissement en équipement REG, fourniture et service REG	30 000 2 700 15 000 10 000 45 000
1.2-La Plateforme Nationale et Régionale de concertation- Riz opérationnelle - Mettre en place les structure du PNC et PRC –Riz - Renforcer le dispositif de communication de la PNC et PRC –Riz - Faciliter la centralisation des données sur le système rizicole au niveau de l'Office du Riz - Développer l'appropriation et l'interaction de la Plateforme dans tous les secteurs inclus dans le système rizicole de Développement territorial - Conduire des réflexions thématiques d'intérêt général de du système rizicole	• 2 membres élus par collègues • 2 modes de com par mois par région • 3 sessions par an par région • 3 participations par mois par région • 3 séances de réflexion par an par région	Fonctionnement PNC/PRC Prestataire de service Fonctionnement PNC/PRC	10 000 24 000 3 500 5 400 4 500
2.1 SRDR par region adoptee: - Atelier de preparation de SRSR organise par la region avec tous les acteurs de la filiere riz - Atelier de validation de la SRDR par region	• 3 jours d'atelier de préparation • 1 jour d'atelier de validation	Fonctionnement REG Prestataire de service	45 000 15 000

- Atelier de suivi initié par ORDR 2.2 Le SRDR est suivi à partir d la Base de données disponible et exploitable - Collecte, traitement, validation des données spécifiques sur la production rizicole recueillie par le service Statistique de la DRAE - Compilation des données recueillies lors des reunions periodiques avec la plateforme - Publication des annuaires régionales des données sur la filiere riz	• 1 jour d’atelier de suivi • 1 document comprenant les données par district dans la région • Une base de données informatique sécurisé et stockés • 100 exemplaires d’annuaire régional par an	Fonctionnement DGA Investissement DGA/STAT DRAE Investissement DGA/STAT DRAE Prestataire de service sur financement REG	15 000 50 000 50 000 6 000
3.1 FRERHA mise en place dans 7 régions - les périmètres partenaires sont définis et validés par la région et la DRAE - La gestion technique des ouvrages stratégiques est planifiée - La remise en état et entretiens des périmètres est réalisée	• Tableau d’affectation de types de périmètres dans chacune des régions • Planning des travaux approuvés • La réception provisoire est réalisée	Prestataire de service Projet Fonctionnement REG/FRERHA	700 000 128 000
		TOTAL pour 5 ans en Millier d’Ar	22 895 750
		TOTAL en \$	5 081 000

ORDR: 102 700 000 Ar par region par an

23 ORDR = 2 362 000 000 Ar par an x 5 ans = 11 810 500 000 Ar

PRC-RIZ: 47 400 000 Ar par region par an

23 PRC-RIZ: 1 092 200 400 Ar par an x 5 ans = 5 905 250 000 Ar

FRERHA: 128 000 000 Ar par region par an + 700 000 000 Ar une fois

7 FRERHA: 896 000 000 Ar par an x 5 ans = 4 480 000 000 +700 000 000 = 5 180 000 000 Ar

PROJET D’APPUI A LA GOUVERNANCE DE LA FILIEE RIZ

Pou 5 ans = (11 810 500 000 + 5 905 250 000 + 5 180 000 000) = **22 895 750 000 Ar** soit arrondi à **5 081 000 \$**

Avec l’apport de PADAP pour l’enquête des périmètres partenaires M = (22 895 750 000 – 700 000 000) = **22 195 750 000 Ar soit 4 936 000 Ar**